

## A propos des relations historiques de **L'ABBAYE DE SAINT-CLAUDE** avec le Dauphiné

Saint-Oyand-de-Joux, actuellement la ville de Saint-Claude, centre touristique du Haut-Jura, doit son origine et sa notoriété historiques à son monastère, « une belle abbaye de grande valeur, nonobstant que le lieu soit assez stérile et en pays sauvage » (1). Son territoire portait primitivement le nom celtique de Condat, synonyme de confluent. Deux torrents s'y rencontrent en effet : la Bienne et le Tacon.

Vers l'an 425, un jeune homme, le futur saint Romain, voulant mener une vie d'anachorète, quitte sa ville natale d'Izernore (Isarnodor), dit « l'Anonyme du sixième siècle », son historio-  
graphe, pénètre dans l'épaisse forêt du pays de Joux, qualifiée alors de désert et s'arrête finalement dans ce site pittoresque de Condat, où il est bientôt rejoint par son frère Lupicien et par plusieurs disciples.

Il choisit comme abri primitif un grand sapin (2) qui dressait ses frondaisons auprès d'une source, au pied du Mont Bayard. Il voulait imiter saint Paul l'Ermite, qui s'était réfugié sous un grand palmier dans le désert d'Egypte...

Au début du sixième siècle, un incendie ravagea les cellules des premiers solitaires. Saint Oyand (Eugendus ou Eugenius) en profita pour établir la vie en commun dans ce groupe primitif de Condat, selon les pratiques usitées à Saint-Maurice d'Agaune. Il fonda ainsi un véritable monastère, qui devait prendre son nom avant celui de Saint-Claude.

En ce temps-là, Vienne était une résidence favorite des rois burgondes et le saint abbé de Condat entretenait déjà des relations suivies avec le clergé de cette ville ; son disciple et biographe raconte qu'il avait coutume de se servir, même en été d'une casaque et d'un froc en peau de chèvre, sorte de cilice, que lui avait envoyé en gage d'amitié Léonien, cet anachorète, dont le tombeau se trouve au musée Saint-Pierre, à Vienne (3).

(1) Claude Champier : Catalogue des antiquités, érection des villes, cités, fleuves et fontaines assises es Trois Gaules ; 1539, T. I, p. 89.

(2) Le sapin de Condat, emblème de la forêt du Jura (la « Silva quae vocatur Juris », du diplôme de Charlemagne) est le « symbole de la vie féconde issue du [vieux] monastère de Condat ». Bernard Secret : Vers le xv<sup>e</sup> centenaire de l'abbaye de Saint-Claude, 1954.

Il est représenté dans les armoiries de la ville de Saint-Claude ; il est sculpté sur une grande jouée des stalles du xv<sup>e</sup> siècle, de la cathédrale (voir figure).

(3) Alfred de Terrebasse : Notice sur le tombeau de Saint-Léonien, 1858, p. 8.



Dessin de J. Milliat

### LE SAPIN DE CONDAT

Sculpture sur bois de xve siècle (stalles de la cathédrale de Saint-Claude).

\*  
\*\*

*Sous cet arbre, symbole de la forêt de Joux, saint Romain, premier ermite du Jura, reçoit la visite de sa sœur sainte Yole.*

Peu de temps après sa mort, saint Oyand fut placé sur les autels par un de ses disciples Viventiole, archevêque de Lyon, si l'on en croit le chanoine P. David (4) et l'oratoire « mérovingien » de l'église Saint-Laurent de Grenoble, appelé en réalité : chapelle Saint-Oyand, lui fut aussitôt dédié. « La consécration « d'un oratoire de Grenoble à saint Oyand n'a pu se faire qu'à « une haute époque, probablement au sixième siècle, car son « culte n'a jamais dépassé la Bourgondie », ajoute M. Girard (5).

Ce curieux édifice avec ses deux absides et son chœur triflé, en effet a passé longtemps pour avoir été construit à l'époque mérovingienne, mais d'après les études récentes de M. J. Hubert, « la comparaison du décor des tailloirs de ses chapiteaux avec les « sculptures à date certaine, permet aujourd'hui de placer la construction de cet oratoire funéraire à la fin du huitième siècle, ou « au début du siècle suivant. Ce petit monument qui est devenu « la crypte romane (de Saint-Laurent) était à l'origine un mau- « solée qui devait s'élever à l'est et dans le prolongement d'un « martyrium plus ancien dédié à saint Laurent » (6).

D'ailleurs, pour Champollion-Figeac, le culte de saint Oyand daterait seulement du huitième siècle ; à cette époque, la mention de ce saint apparaît dans le martyrologe romain, où sa fête est fixée au premier janvier.

\*\*

Avec les temps carolingiens, la grande abbaye du Jura est à son apogée. Carloman, avant de devenir moine au Mont-Cassin, pour s'exercer à la solitude, s'établit quelque temps avec des disciples sur une terre du monastère de Saint-Oyand, dans les ruines de la ville romaine de Mauriana, près du pittoresque Lac d'Antre.

Son frère Pépin le Bref accorda au monastère de Condat, le droit de battre monnaie et Charlemagne « lui céda plus de vingt « lieues carré de territoires de l'Orbe à la Valserine » (7).

Le même empereur, en 776, au temps où il n'était encore que « Charles le roi invincible », à la demande d'Hippolyte, abbé du monastère de Condat, donna « à l'église où repose le corps « du confesseur de Jésus-Christ, saint Oyand », Quintenas avec les églises voisines de Saint-Romain d'Ay, Saint-Georges, Roiffieu, Sathieu, Ardoix et autres sanctuaires du Vivarais, avec de nombreuses dépendances rurales.

Toutes ces églises, aujourd'hui au diocèse de Viviers, étaient, avant le concordat, comprises dans le diocèse de Vienne, calqué sur l'ancien pays allobroge, qui empiétait sur la rive droite du Rhône. Le monastère de Condat envoya dans ces terres lointaines de la vallée du Rhône tout un essaim de moines qui fondèrent

(4) Pierre David : L'oratoire mérovingien de Saint-Oyand, 1931, Grenoble.

(5) Girard : L'art en Dauphiné dans « Visage du Dauphiné », 1950, p. 151.

(6) Jean Hubert : L'architecture religieuse du Haut Moyen Age en France, 1952, p. 63.

(7) Edmond Prédin : Histoire de la Franche-Comté, 1947, p. 21. Cf. Dom Benoit : Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude, 1890, T. I, p. 635 et suivantes.

un prieuré à Quintenas, où l'on peut voir encore une belle église fortifiée bâtie par ces bénédictins du Jura.

\*\*

Au neuvième siècle, au temps de l'empereur Lothaire, l'abbaye de Saint-Oyand continuait à entretenir de bonnes relations en pays viennois. Un abbé de ce monastère, Agilmar devint archevêque de Vienne et, sous son épiscopat, en 847, le « deuxième « jour des ides de mars, Othon, comte et moine, son épouse « Adelsinde et leur fils, le moine Amblard, donnent à Saint- « Oyand la « celle » de Borbonne (8) et la « celle » de Salaise ». Le martyrologe du monastère qui nous a conservé le souvenir de cette donation précise que « chacun de ces prieurés restaurera « douze pauvres le jour de leur anniversaire et leur distribuera « douze deniers » (9).

En 852, Lothaire, dont Agilmar était devenu l'archichancelier, confirma la donation de la « celle » de Salaise (cellam Salicibus) et ajouta Vernioz (Vernium) et Chanas (Casnatis) comme dépendances de Saint-Oyand.

Au dixième siècle, l'empereur Louis l'Aveugle (921-924), puis Hugues de Provence (926-928) en firent de même.

Sous le nom de « celle monastique », il faut entendre un oratoire et un domaine agricole, « une grange ». Elle est à l'origine de ce prieuré Saint-Juste de Salaise, dont il persiste des restes vénérables : une crypte et au-dessus une abside romane. Ces vestiges archéologiques, classés « monument historique » ont fait l'objet d'une étude récente, parue dans le Bulletin monumental. Pour son auteur, l'architecture de la crypte, le style des chapiteaux et le profil de leur tailloir indique une date qui ne peut être antérieure au XI<sup>me</sup> siècle (10).

A cette époque, le prieuré de Salaise était le centre religieux du mandement de Roussillon, érigé en comté en 1465. On y venait vénérer les reliques de Saint-Juste, un saint du monastère de Condat, dont la fête se célébrait avec octave, aux nonnes de juillet et attirait de nombreux pèlerins. A l'origine, c'était un prieuré-cure, qui assurait le service paroissial, non seulement à Salaise, mais à Roussillon, Chanas, Vernioz.

A Roussillon, il desservait à la fois l'église des Alanchies, (Ayencin) aujourd'hui disparue et la chapelle (10 bis) castrale dédiée à

(8) La « celle » de Borbonne devenue le prieuré Saint-Oyand de Borbonne, fut unie plus tard au prieuré voisin de Montbellel au diocèse de Mâcon. Pouillé du x<sup>ve</sup> siècle, publié par Dunod : Histoire du comté de Bourgogne, T. I, preuves.

(A Montbellel, comme à Saint-Oyand (Saône et Loire), on peut encore visiter les anciens sanctuaires des moines du Jura).

(9) Martyrologium Jurense et Necrologium, manuscrit de la Bibl. de Besançon, cité par dom Benoit, op. cit., p. 361.

(10) Elisabeth Châtel : « Eglise et crypte du prieuré de Salaise » dans Bul. Monum 1953, p. 359.

(10 bis) La « chapelle » de Roussillon ne figure pas encore dans le diplôme confirmant les possessions du monastère de Saint-Oyand donné par Hugues de Provence (924-928), mais seulement dans celui de Frédéric Barberousse en 1184 (ecclesia de Alencaco cum capella de Russillione).

saint Jacques le Grand, vocable mis à la mode par les pèlerina-  
ges à Compostelle, à l'époque où l'on construisait les premiers  
châteaux forts.

Cette chapelle du castrum, agrandie et transformée, est de-  
venue l'église actuelle de Roussillon ; elle voisine toujours avec  
les vestiges de l'ancienne motte féodale : des restes du château  
primitif existaient encore en 1698 sur cette poype « au plus haut  
« et éminent lieu dudit Roussillon où il y avait l'auditoire de la  
« justice, les prisons et l'habitation du concierge » (11).

Au quatorzième siècle les seigneurs de Roussillon étaient en  
même temps seigneurs d'Annonay et possédaient divers châteaux  
en Vivarais, dont celui de Saint-Romain avec sa chapelle Notre-  
Dame d'Ay, desservie par ces mêmes religieux de Saint-Claude en  
résidence au prieuré de Quintenas.

De tous côtés, cette maison de Roussillon-Annonay était en  
relation avec la grande abbaye du Jura : plusieurs membres de  
cette famille furent moines à Saint-Oyand et l'un d'eux, Jean  
de Roussillon, devint abbé de ce monastère de 1328 jusqu'à sa  
mort en 1358. Il avait été auparavant prieur à Quintenas ; il  
était le fils d'Artaud V de Roussillon et d'Alix de Poitiers et avait  
un frère, Guillaume, chanoine-comte de Lyon, puis évêque de  
Valence, qui avait reçu précisément en héritage ce château d'Ay  
avec son mandement (12).

\*\*

Jean de Roussillon, qui confirma les franchises de la ville de  
Saint-Claude, dès 1330, intéresse plus spécialement notre étude  
à cause de ses relations d'amitié avec Humbert II, le dernier  
dauphin de la maison de La Tour.

Le 27 juillet 1336, cet abbé de Saint-Oyand-de-Joux (Sancti  
Eugendi Jurensis) est au château de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs  
en compagnie d'Humbert II et lui promet de mettre à la disposi-  
tion de ses hommes d'armes son château et le bourg de Saint-Cyr.  
Pour se reconnaître de « l'acte d'amitié de son parent », le dau-  
phin toujours fort généreux, lui accorde une rente de 200 florins  
sur le péage de Pisançon (13).

Quatre jours après, Jean de Roussillon accompagne Humbert  
à l'Albenc où ce dernier arbitre un différend entre les seigneurs  
de Vinay et de Châteauneuf (14).

Mais, c'est plus tard, au cours des négociations engagées  
pour le transport du Dauphiné à la France, que cet abbé Jean de  
Saint-Oyand devait jouer auprès du dauphin, un rôle curieux  
et peu connu.

(11) Rénovation des droits seigneuriaux dans le comté de Roussillon (manuscrit  
de M. Pierre Delaigue).

(12) A. Vachez : les « Roussillon-Annonay », 1896, p. 43.

Le château de Saint-Romain a disparu, mais sa chapelle, Notre-Dame d'Ay,  
passée au xvii<sup>e</sup> siècle aux mains des jésuites est encore visitée par de nombreux pèlerins.

(13) Valbounais : Histoire du Dauphiné, T. II, p. 385-86.

(14) Regeste Dauphinois, n° 30.044.

Voici ce qu'écrivit à ce sujet, l'historien de la Terre de Saint-  
Claude : « le dernier dauphin de Viennois, Humbert II, donna  
« ou vendit, en 1343, sa terre à Philippe VI, roi de France, sous  
« la condition que l'aîné des fils du roi porterait le nom de  
« dauphin.

« La noblesse du Dauphiné, dans une réunion plénière tenue  
« en 1345 (sic) et à laquelle assistait l'abbé de Saint-Claude, Jean  
« II de Roussillon, gentilhomme de cette province, déclara vali-  
« der les stipulations de son duc et s'engagea à les garder et à  
« être fidèle à son nouveau maître comme elle l'avait été à l'an-  
« cien. Mais, le bon peuple était attristé de passer sous la domina-  
« tion immédiate du roi de France.

« Humbert II s'adressa à l'abbé de Saint-Oyand et le pria  
« de vouloir bien recevoir dans ses terres ceux de ses vassaux  
« qui avaient de la répugnance à devenir sujets du roi de France.  
« Jean de Roussillon, accédant à sa demande, offrit un asile à  
« tous les Dauphinois qui désirèrent quitter leur pays. C'est ain-  
« si que le Grandvaux et divers villages de la terre de Saint-Claude  
« reçurent plusieurs colonies de Dauphinois, exilés volontaires de  
« leur pays cédé à la France ». (15).

Beaucoup d'historiens datent de 1343 le traité de réunion  
du Dauphiné à la France, année du premier acte de transport  
devenu irrévocable en 1349, mais aucun ne fait allusion à cet  
exil de Dauphinois ; « si le nouveau souverain ne trouva pas,  
« à son arrivée en Dauphiné des transports d'enthousiasme, il  
« n'éprouva aucune résistance » (15 bis).

Par contre, pour les érudits du Jura, « on retrouve encore  
« aujourd'hui, dans la terre de Saint-Claude, des usages dau-  
« phinois qui remontent sans doute à l'émigration du quatorzième  
« siècle. Ainsi dans le Grandvaux et à Ranchette, dans la pa-  
« roisse de Saint-Georges, lorsqu'une fille se marie hors de son  
« village, cinq jeunes gens vont se poster sur la route où la  
« noce doit passer et dressent une table qu'ils chargent de vins,  
« de liqueurs et de cinq plats de desserts. Quatre d'entre eux se  
« placent aux angles de la table et le cinquième a pour mission  
« de complimenter l'épousée. Au moment de l'approche du cor-  
« tège, on tire plusieurs coups de fusil. Après le compliment, on  
« offre de la liqueur et de la confiture à la mariée qui paie une  
« rançon de 15 à 20 francs (or). Les jeunes gens l'accompagnent  
« en chantant jusqu'à la sortie du village, et vont souvent en-  
« suite se régaler dans un cabaret » (16).

Cet usage, ajoute notre narrateur, offre une parfaite ana-  
logie à ce qui se pratique en Dauphiné dans les mêmes circons-  
tances.

En effet, la coutume de la « table garnie » est encore prati-  
quée dans beaucoup de villages du Haut-Dauphiné, mais elle est

(15) Dom Benoit : op. Cit., T. II, p. 139.

(15 bis) Quiffrey : Histoire de la réunion du Dauphiné à la France, p. 33 et 74.

(16) Rousset : Dictionnaire des communes du Jura, T. III, p. 273 et T. V, p. 401.

accompagnée, la plupart du temps, du rite de la « barrière » ou de la « barricade », souvent symbolisée par un simple ruban.

A Saint-Martin-d'Uriage, par exemple, quand une jeune fille quitte sa commune pour se marier, il y a une table de friandises et de liqueurs et, lorsque le cortège arrive, on l'accueille avec des feux de joie et des coups de fusils, mais on barre le passage avec des rubans, des verdure et, pour passer, les époux doivent donner une étrenne à ceux qui ont fait la barrière.

A Vizille, il y a également une table avec des liqueurs et des gâteaux et l'on achète le passage barré par un tapis de mousse et de guirlandes (17).

D'après l'enquête faite par M. A. Van Gennep, avec ses nombreuses variantes locales, cette coutume est générale de nos jours, comme autrefois, dans les cantons de Vizille, Bourg d'Oisans, Mens, La Mure et Valbonnais, tandis qu'elle est à peu près inexistante dans l'ancien pays viennois.

Dans le Bas-Dauphiné, ce maître du folklore français signale cependant quelques cas sporadiques de « tables d'honneur », où le rite de la barrière n'est pas certain, entr'autres aux Avenières, au Péage de Roussillon, où « pour les mariages riches, il est d'usage de placer une table couverte de vins fins et de friandises « pour les invités ».

Une telle coutume était quelquefois pratiquée à la fin du siècle dernier dans les villages de la plaine lyonnaise, tel que Grenay : la table chargée de bouteilles et de verres était installée à la sortie de l'église ou bien à l'entrée du village, si l'on voulait fêter l'arrivée d'une jeune mariée venue d'un village étranger ; les jeunes gens du pays dressaient alors une « table d'honneur » munie des meilleurs crus, tandis que l'un d'eux était désigné pour prononcer une allocution de bienvenue. Comme il se doit, les époux versaient en échange une contribution aux organisateurs pour faire un joyeux banquet.

\*\*

Ces « tables d'honneur », bien différentes de celles des barrières du Haut-Dauphiné, étaient déjà en usage au XIV<sup>me</sup> siècle, à l'époque où le Comte Vert épousait à Paris, à l'Hôtel Saint-Pol, Bonne de Bourbon, la propre belle-sœur du dauphin, le futur Charles V.

Après le mariage, conséquence directe du traité d'échange de 1355, le comte dut rester à la tête de ses troupes, au service du roi de France, en lutte contre l'Angleterre, tandis que Bonne, la jeune comtesse, allait gagner la Savoie avec une suite de quatre-vingts chevaux.

Pour l'accompagner, son père, le duc de Bourbon, lui avait donné un de ses hérauts et un ménestrel, personnage indispensable à tout cortège nuptial d'autrefois. Quand elle pénétra dans les terres de son mari, à Pont-de-Veyle, une réception d'honneur lui fut réservée. « L'installation de tables, bancs et tréteaux

---

« en vue de l'arrivée de la princesse Bonne, nouvelle comtesse « de Savoie » est mentionnée dans les comptes du châtelain (18).

\*\*

Ces diverses coutumes de la « table garnie » offerte en l'honneur des jeunes mariés, accompagnée ou non de barricades, pétarades ou salves d'honneur, relèvent d'une tradition fort lointaine et les usages analogues retrouvés dans le folklore de certains villages du Dauphiné et du Haut-Jura, évoquent peut-être le souvenir des relations qui existaient autrefois entre notre pays dauphinois et l'abbaye de Saint-Claude. Néanmoins, la présence du vieux chemin de Vienne à Saint-Oyand, la « strata Sancti Eugendi » en est un témoignage beaucoup plus concret.

Docteur Joseph SAUNIER.

(17) Arnold Van Gennep : le « Folklore en Dauphiné », 1932, p. 137 et 139.

(18) Preparaverunt .... mensas, bancas et tretellos pro adventu dominae Bonnae comititiae Sabaudiae. Arch. Côte d'Or, B. 9.287, cité par J. Cordey : Les comtes de Savoie et les rois de France, p. 87, note.